RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 090AFBEF-AFFB-4185-8517-E69CC5B9188A

Le 17 DECEMBRE 2024
CESSION DE PARTS SOCIALES
SCCV 2 LEFRANCQ

DS
DD

Docusign Envelope ID: 090AFBEF-AFFB-4185-8517-E69CC5B9188A

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Le 17 DECEMBRE
A Marcq-en-Baroeul

* La SCI E.G.L. INVESTISSEMENTS
Société Civile Immobilière au capital de 92 136,25 euros
Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 421 173 790
Dont le siège social est fixé à [redacted]
Représentée par Monsieur Daniel D'Hondt, en sa qualité de gérant

D'une première part,
Ci-après dénommé « Le Cédant »

Et

* La SARL LOCABI
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000 euros
Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 751 268 772
Dont le siège social est fixé à [redacted]
Représentée par Monsieur Daniel D'Hondt, en sa qualité de gérant

D'une seconde part,
Ci-après dénommée « Le Cessionnaire »

DS
DD

Docusign Envelope ID: 090AFBEF-AFFB-4185-8517-E69CC5B9188A

EXPOSE

I. CONSTITUTION DE LA SOCIETE

Aux termes d'un acte authentique signé en l'étude de Maître Ahmed HALITIM le 26 février 2020, il a été constitué une société civile dénommée actuellement 2 LEFRANCQ, ayant son siège social fixé au 393 rue du Général De Gaulle, 2ème étage, à Marcq-en-Barœul (59700), pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et ayant pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles, de tous terrains, et la construction sur ceux-ci de tous immeubles, de toutes destinations et usages, la vente en totalité ou par fractions de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement.

Ladite société est à ce jour immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole, sous le numéro 882 276 934.

Le gérant de la société est Monsieur Daniel D'HONDT.

II. CAPITAL SOCIAL :

Le capital social est fixé à la somme de 1240 euros, divisé en 1240 parts sociales de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 1240 et réparties de la façon suivante :

- La société S.P.I.I POLYGONE
 Propriétaire de 620 parts
 Portant les numéros 1 à 620
 Ci 620 parts
- La société PRIMORDIAL
 Propriétaire de 298 parts
 Portant les numéros 621 à 918
 Ci 298 parts
- La société LEA REAL INVEST
 Propriétaire de 298 parts
 Portant les numéros 919 à 1216
 Ci 298 parts
- La société E.G.L INVESTISSEMENT
 Propriétaire de 24 parts
 Portant les numéros 1217 à 1240
 Ci 24 parts

Total..... 1240 parts

III. CLAUSE D'AGREMENT :

La présente cession a fait l'objet d'un agrément constaté par procès-verbal établi en date du 17 décembre 2024.

IV. ORIGINE DE PROPRIETE DES PARTS CEDEES :

Les parts ci-après cédées appartiennent au **CEDANT** suite à une cession de parts intervenue le 9 mars 2023.

V. PATRIMOINE SOCIETAIRE :

La société ne fait l'objet d'aucune procédure de prévention de difficulté des entreprises, de redressement ou de liquidation judiciaires.

Elle n'est pas en état de cessation des paiements.

DS DD

Docusign Envelope ID: 090AFBEF-AFFB-4185-8517-E69CC5B9188A

La société s'est conformée à l'ensemble des obligations pesant sur elle en matière civile, fiscale et pénale.

Tous les contrats et accords, conclus par la société, en vigueur à la date des présentes sont valables et exécutoires.

La société ne fait l'objet d'aucune poursuite et n'a aucune instance judiciaire en-cours avec qui que ce soit, et n'a connaissance d'aucun procès instance ou action susceptible d'être engagé à son encontre.

La société n'a signé aucun contrat de licence, de franchise, de savoir-faire, d'assistance technique, de quelque nature que ce soit.

La société n'emploie pas de salarié.

CECI EXPOSE, il est passé à la cession de parts sociales objet des présentes.

DS
DD

Docusign Envelope ID: 090AFBEF-AFFB-4185-8517-E69CC5B9188A

CESSION DE PARTS SOCIALES

Le **CEDANT** cède sous les garanties ordinaires de fait et de droit, au **CESSIONNAIRE** qui accepte la pleine propriété de 24 parts sociales, numérotées 1217 à 1240.

PROPRIETE - JOUISSANCE

Le **CESSIONNAIRE** est propriétaire des parts dont il s'agit à compter de ce jour.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la possession réelle.

Il participera et contribuera aux résultats sociaux à proportion des droits attachés aux parts cédées pour la totalité de l'exercice.

A cet effet, le **CEDANT** subroge le **CESSIONNAIRE** dans tous les droits et obligations attachés à la propriété des parts cédées.

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **VINGT-QUATRE EUROS (24€).**

PAIEMENT DU PRIX

Le **CESSIONNAIRE** a payé le prix ci-dessus exprimé comptant, ainsi que le **CEDANT** le reconnait et lui en consent quittance sans réserve.

DONT QUITTANCE

GARANTIE DE PASSIF

Les parties ayant pleine connaissance du patrimoine de la société, il est convenu entre les parties qu'aucune garantie d'actif et de passif n'est applicable.

Les parties en déchargent expressément le rédacteur de l'acte.

COMPTE COURANT D'ASSOCIE - CAUTION

Le **CEDANT** déclare faire son affaire personnelle de son compte courant d'associé, ainsi que de la levée de ses éventuelles cautions personnelles.

Il décharge à ce titre le rédacteur de l'acte.

DISPENSE DE SIGNIFICATION

Au présent acte, intervient Monsieur Daniel D'HONDT, ès-qualité de gérant de la société dénommée « 2 LEFRANCQ », société émettrice des parts cédées, laquelle :

- confirme que la société n'a reçu aucune opposition et n'a connaissance d'aucun empêchement pouvant arrêter ou suspendre l'effet de la présente cession ;

DS DD

Docusign Envelope ID: 090AFBEF-AFFB-4185-8517-E69CC5B9188A

- déclare aux parties, qu'elle accepte la présente cession de parts sociales et la reconnaît opposable à la société, dispensant ainsi de la signification prévue par l'article 1690 du Code Civil.

CHARGES ET CONDITIONS

La présente cession est consentie de part et d'autre sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

DECLARATIONS

Le **CEDANT** et le **CESSIONNAIRE** déclarent chacun en ce qui le concerne :

- que son état est celui indiqué en tête des présentes ;
- avoir la pleine capacité pour s'engager aux présentes ;
- contracter en pleine connaissance de cause ;
- n'avoir pas fait ni faire l'objet d'une mesure telle que règlement amiable ou liquidation judiciaire.

Le **CEDANT** déclare que les parts cédées sont libres de tout nantissement, saisie ou autre mesure quelconque pouvant faire obstacle à la cession, anéantir ou réduire les droits du **CESSIONNAIRE**, et qu'aucun créancier soit de la société, soit du **CEDANT**, n'a demandé que les parts de la société présentement cédées soit nanties à son profit.

MISE A JOUR DES STATUTS

Les statuts seront modifiés et mis à jour pour constater les changements intervenus aux termes des présentes.

FORMALITES - ENREGISTREMENT

Publicité de la cession
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce

Conformément aux prescriptions légales et réglementaires, le présent acte sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE auprès duquel la société est immatriculée, tous pouvoirs étant donnés à tout porteur de copies du présent acte en vue de l'accomplissement de cette formalité.

Enregistrement

En vue de l'accomplissement de la formalité de l'enregistrement, le **CEDANT** déclare que les droits applicables à la présente cession sont ceux définis à l'article 726 – 2° - du Code Général des Impôts.

PLUS-VALUES

La société émettrice est actuellement soumise à l'impôt sur les sociétés.
Ladite cession ne fait pas l'objet d'une taxation des plus-values.

DS

Docusign Envelope ID: 090AFBEF-AFFB-4185-8517-E69CC5B9188A

FRAIS

Les frais, droits et honoraires du présent acte et ceux qui en seront la suite et la conséquence sont à la charge du **CESSIONNAIRE**.

ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font élection de domicile au siège social de la société SCCV 2 LEFRANCQ.

AFFIRMATION DE SINCERITE

Les parties affirment sous les peines édictées par l'article 1837 du Code Général des Impôts que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu.

Elles reconnaissent avoir été informées des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

Fait et passé aux lieux, jour, mois et an ci-dessus indiqués.

	SIGNATURES
CEDANT	**Pour la SCI E.G.L. INVESTISSEMENTS** **Monsieur Daniel D'HONDT** DocuSigned by: DANIEL D'HONDT E65404D7E5B441F...
CESSIONNAIRE	**Pour la SARL LOCABI** **Monsieur Daniel D'HONDT** DocuSigned by: DANIEL D'HONDT E65404D7E5B441F...

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-HYACINTHE
Le 14/01/2025 Dossier 2025 00004670, référence 7544P61 2025 A 00878
Enregistrement : 25 € Pénalités : 0 €
Total liquidé : Vingt-cinq Euros
Montant reçu : Vingt-cinq Euros